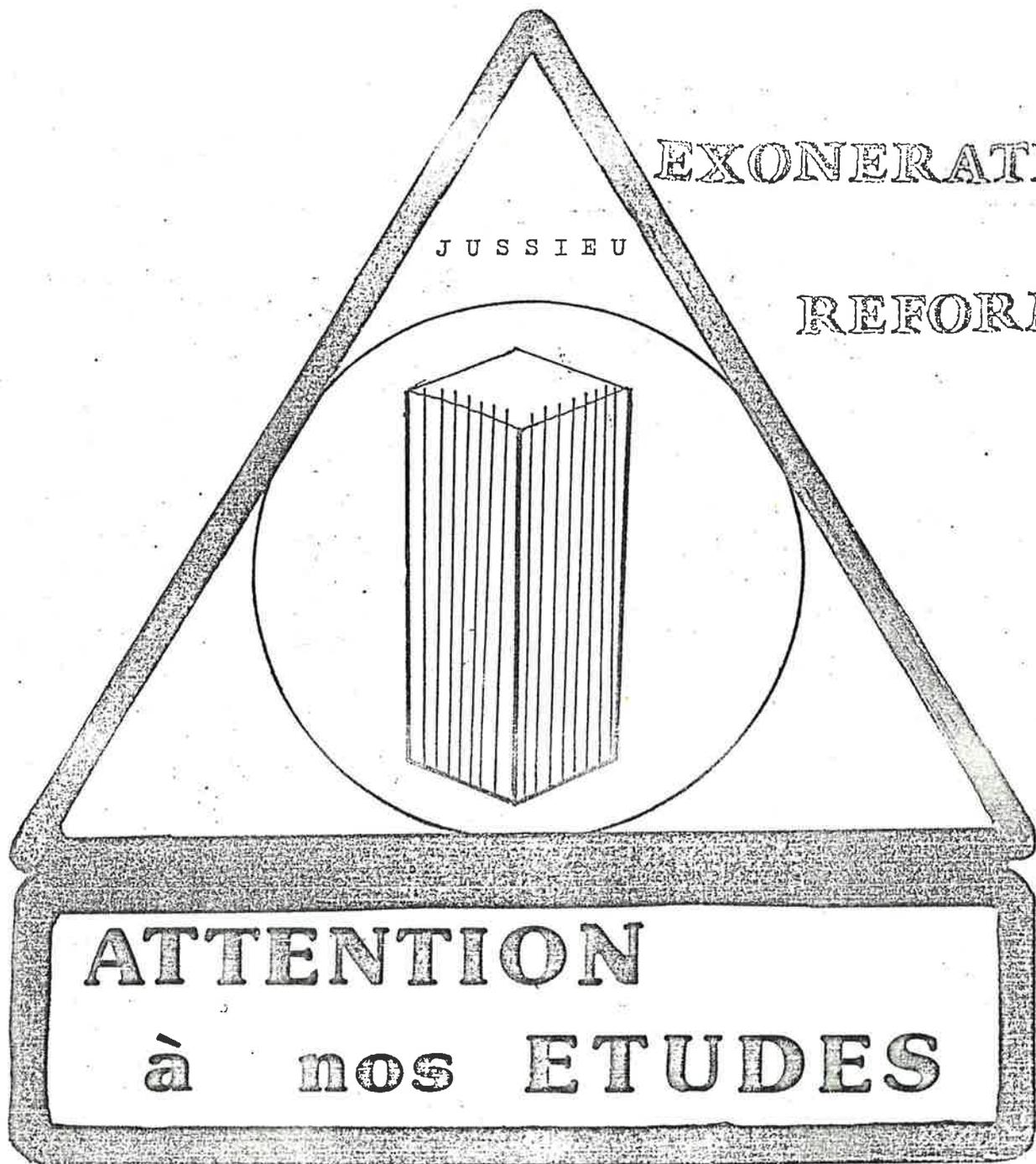


SOLIDARITE INSCRIPTION



EXONERATION

JUSSIEU

REFORME

ATTENTION

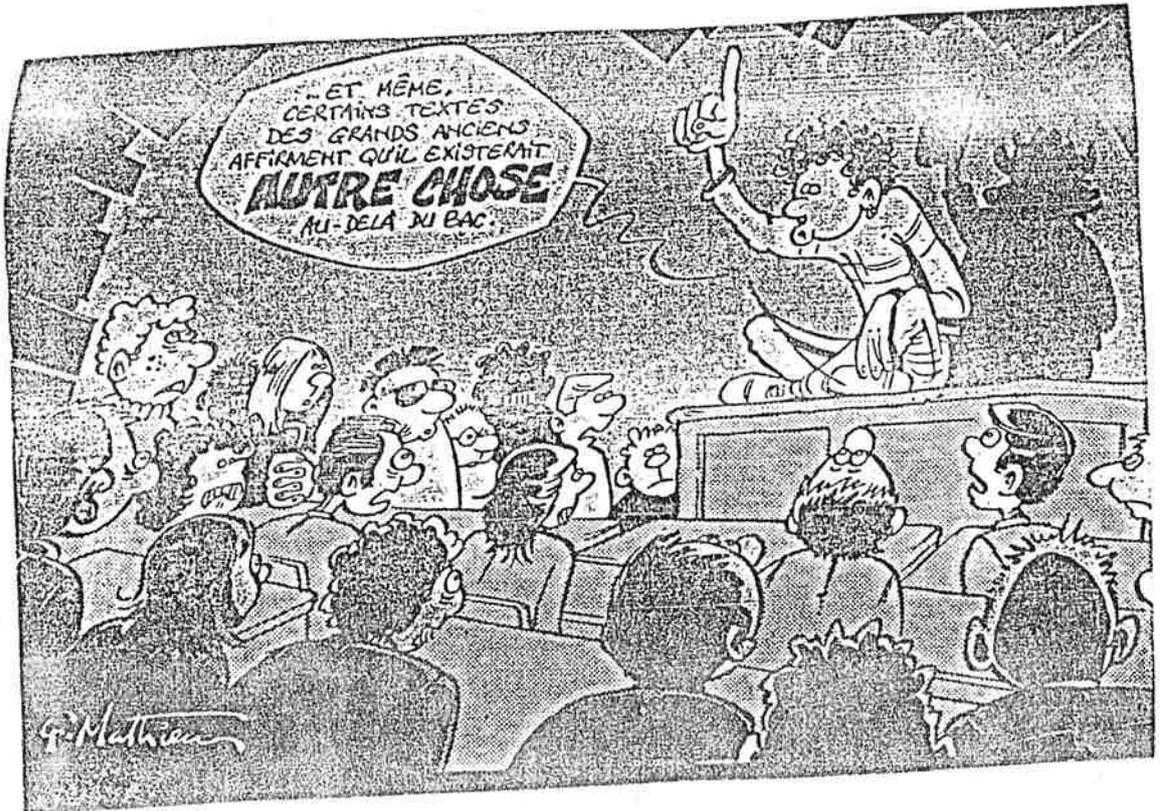
à nos ETUDES

UNEF - UNEF

UNIVERSITÉ PARIS 7

2, Place Jussieu - 75005 PARIS

Tél. : 336.25.25 p. 37.45



INSCRIPTIONS

Deux inscriptions sont nécessaires : une inscription administrative, une inscription pédagogique.

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE se prend auprès du service des études, tour centrale, 1^{er} étage.

Renseignements auprès du bureau de réception, tour centrale, 1^{er} étage, pièce 115, ouvert de 9 h à 16 h 30, le mercredi de 9 h à 19 h 45 et le lundi de 9 h à 12 h.

L'inscription administrative peut être assortie d'une demande d'équivalence ou d'une demande de transfert.

- **Equivalence :**

Toute demande d'équivalence ou de dispense en 1^{er} et 2^e cycles est antérieure au dépôt de dossier d'inscription administrative.

Se renseigner auprès du bureau des équivalences, tour centrale, 2^e étage, pièce 208, de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 16 h 30.

En 3^e cycle, la demande d'équivalence est postérieure à l'accord du responsable de la formation et à l'inscription administrative.

- **Transfert :**

Transfert arrivée Paris 7 :

Se présenter au bureau des transferts, tour centrale, 2^e étage, pièce 217, de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 16 h 30, dès le début du mois de juin.

Cependant, certains transferts ne sont pas autorisés dans certains cursus en raison d'une limitation du nombre de places.

Transfert départ Paris 7 :

L'étudiant doit se renseigner auprès du bureau des transferts de l'université dans laquelle il désire poursuivre ses études afin de connaître ses possibilités d'accueil.

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE se prend auprès du secrétariat du service commun, du département ou de l'U.E.R. dont relève l'enseignement (en principe en septembre ou octobre) ; convocation individuelle par courrier (1).

Pour le 3^e cycle, l'étudiant doit retirer à l'U.E.R. d'affectation ou au laboratoire du responsable de la formation, un dossier d'étude qu'il doit compléter et remettre au bureau du 3^e cycle, préalablement à son inscription administrative. Ce dossier devra comporter l'avis favorable du responsable de la formation.

(1) L'étudiant peut s'inscrire chaque année à 12 U.V. maximum. Cependant, il peut demander une dérogation pour s'inscrire à 14 U.V. maximum. Il doit alors s'adresser au directeur de son U.E.R. ou département.

SÉCURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS ET PERMANENCE DE LA M.N.E.F.

Tour centrale, 4^e étage, pièce 404.

De 9 h à 17 h, sauf les samedi, dimanche et jours fériés.

Tél. 336-25-25, poste 56-62.

SERVICE MÉDICAL

Tour 54, rez-de-chaussée 54-64.

De 9 h à 19 h, sauf les samedi, dimanche et jours fériés.

Tél. 336-25-25, postes 56-67 et 61-04.

Samedi et congés universitaires :

- médecin de garde, poste 30-11.

En dehors de ces jours et heures :

- postes 39-99 et 59-00.

SERVICE DES HANDICAPÉS.

Bâtiment H (face au bâtiment F).

Tél. 336-25-25, poste 46-31.

Ouvert de 10 h à 17 h.

Aide pédagogique et administrative.

CELLULE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (C.U.I.O.)

Tour centrale, 3^e étage, pièce 308.

Tél. : 336-25-25 - postes 52-94 et 52-08.

Heures d'ouverture :

C.U.I.O.

- Mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Jeudi, de 9 h à 12 h.
- Le mercredi, une permanence est assurée sans interruption de 9 h à 19 h.

Conseillers d'orientation :

- Mardi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h.
- Mercredi, vendredi : 14 h à 17 h.

- la C.U.I.O. de PARIS 7 :

met à la disposition des étudiants :

- un fonds documentaire régulièrement mis à jour (carrières, formations initiales et complémentaires, concours, statistiques...);
- une salle d'autodocumentation sur la plupart des filières de l'enseignement supérieur;
- des stages d'aide à l'insertion professionnelle organisés périodiquement ainsi que des rencontres avec des professionnels;
- un lecteur de microfiches d'offres d'emploi classées et mises à jour;
- des conseillères d'orientation qui reçoivent pour une information plus personnalisée.

CONDITIONS D'ÉTUDES PARTICULIÈRES

Étudiants salariés.

- Conditions : justifier d'un certificat de travail et d'une carte de Sécurité sociale (régime salarié).
- Horaires spéciaux : les U.E.R., départements et services communs organisent dans la mesure du possible des cours le soir et le samedi.
- Possibilité de dispense du contrôle continu.
- Étalement dans le temps des études : le double de l'étudiant non salarié (jusqu'à 6 ans pour le D.E.U.G.).

Présidence : 2, place Jussieu, 75005 Paris, 5e étage 24/34. Tél. 336.25.25

C.U.I.O. (Cellule Universitaire d'Information et d'Orientation) : Tour Centrale, 3e étage, pièce 308, 2, place Jussieu, 75005 Paris, postes 52.08 et 52.94.
 Service d'inscription : Sciences humaines, langues, lettres, sciences : Tour Centrale, 1er étage, pièce 115, 2, place Jussieu, 75005 Paris, postes 52.96 et 52.93. Pour P.C.E.M., voir page 22.

COMPOSITION DE L'UNIVERSITÉ (1)

LES DÉPARTEMENTS		Diplôme national de 1er cycle préparé : (1)	
<p>4 LES U.E.R.</p> <p>Anthropologie, ethnologie Sciences des religions Biochimie Biologie et génétique Chimie Didactique des disciplines Géographie, histoire et sciences de la société Institut d'anglais Charles V Langues et civilisations de l'Asie orientale Mathématiques et informatique 2e cycle Mathématiques et informatique 3e cycle Physique 2e cycle Sciences physiques de la terre Sciences humaines cliniques Science des textes et des documents Sciences sociales U.E.R. de chirurgie dentaire U.E.R. médicale Lariboisière-Saint-Louis U.E.R. D'Hématologie (hôpital Saint-Louis) U.E.R. médicale Xavier Bichat</p>	<p>2, place Jussieu, 75005 Paris Tour 45 5e étage, 45-55, pièce 524 Tour 42 3e étage, 42-43, pièce 305 Tour 33 3e étage, rotonde Tour 44 4e étage, rotonde Tour 45 1er étage, 45-46, pièce 106 Tour 34 3e étage, 34-44, pièce 312 10, rue Charles-V 75004 Paris, Tél. 274.27.54 Tour 34 1er étage, 34-44, pièce 106 Tour 56 1er étage, 56-66, pièce 108 Tour 45 5e étage, 45-55, pièce 516 Tour 33 3e étage, 33-34, pièce 303 Tour 24 1er étage, 24-25, pièce 109 13, rue de Santeuil 75005 3e étage, pièce 307 Tél. 535.82.95 Tour 34 2e étage, 34-44, pièce 210 Tour 24 2e étage, 24-34, pièce 204 5, rue Garancière 75006 Paris Tél. : 329.63.00 Centre universitaire Villamin, 10, avenue de Verdun 75010 Paris Tél. : 203.94.26 2, place du Docteur Alfred-Fournier 75010 Paris Tél. : 203.96.02 16, rue Huchard 75018 Paris Tél. : 263.84.20</p>	<p>11, quai Saint-Bernard 75005 Paris Bâtiment B Tour 34 1er étage, 34-24, pièce 124 Tour 46 2e étage, 46-56, pièce 222 Tour 45 2e étage, 45-46 Tour 43 3e étage, 43-44, pièce 307 Tour Centrale, 9e étage, pièce 911</p> <p>LES SERVICES COMMUNS</p> <p>A - D.E.U.G. sciences des structures et de la matière, mathématiques appliquées et sciences sociales Tour 46 1er étage, 46-56, pièce 111</p> <p>B - D.E.U.G. sciences de la nature et de la vie et enseignements de P.C.E.M. 1 Tour 24 2e étage, 24-34, pièce 218</p> <p>D - D.E.U.G. sciences humaines, administration économique et sociale, lettres et arts (à l'exception des langues) Tour 44 2e étage, 34-44, pièce 222</p> <p>AUTRES SERVICES D'ENSEIGNEMENTS</p> <p>Spécialités médicales et enseignements paramédicaux Centre Universitaire Villamin 10, av. de Verdun 75010 Paris Tél. : 203.94.26</p> <p>Enseignement à distance (section d'enseignement aux étudiants em-pêchés) Tour Centrale 4e étage, pièce 409</p> <p>Enseignement en alternance Tour 34 4e étage, 34-33, pièce 417</p>	<p>▲ D.E.U.G.</p> <p>Mentions : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET SCIENCES SOCIALES LETTRES ET ARTS</p> <p>a) Lettres et civilisations étrangères (anglais, chinois, japonais, vietnamien, coréen) b) Langues étrangères appliquées (anglais-allemand, anglais-espagnol, chinois-anglais, coréen-anglais, japonais-anglais, vietnamien-anglais). c) Lettres SCIENCES HUMAINES a) Psychologie b) Histoire c) Géographie SCIENCES a) Sciences des structures et de la matière b) Sciences de la nature et de la vie</p>
(a) Ne prépare pas de diplôme de 1er cycle (D.E.R.E.L.V.A.N.S. ne prépare à aucun diplôme).			

Les enseignements ne sont pas obligatoirement dispensés au siège des U.E.R. dont les adresses figurent ci-dessus. Consulter les affiches.
 (1) Ces informations sont celles de l'année universitaire 1984-1985 et susceptibles de modifications.



ATTENTION

à nos ETUDES

- En matière d'enseignement supérieur, le nouveau gouvernement entend aller vite, très vite ! Une proposition de loi déposée par M. Foyer, Barre, Lecanuet, et d'autres, doit être examinée en urgence par le gouvernement, et vraisemblablement par l'Assemblée dans le courant juillet. Il s'agit de l'attaque la plus grave portée contre notre droit aux études.

- L'autonomie des universités : L'autonomie est en soit une bonne chose ; cependant le ministère y voit le désengagement complet de l'Etat :

"Les droits d'inscription des étudiants pourraient être fixés librement. Il faut renoncer au mythe de la gratuité de l'enseignement supérieur"...

- La sélection renforcée : sous prétexte d'impulser une compétition "stimulante pour tous les établissements", on instaure en fait un système extrêmement sélectif, avec comme priorité la sélection sociale :

"Les établissements distribueront des bourses aux étudiants bien dotés de moyens intellectuels mais dépourvus de moyens financiers"...

"Les établissements de qualité s'efforceront de recruter les meilleurs étudiants"...

"Il convient de supprimer les CROUS et d'en faire des "services universitaires de la vie de l'étudiant"..."

- L'abandon des diplômes nationaux : il participe en fait à la mise en place d'universités à deux vitesses ; d'un côté, les universités de prestige réservées à une élite intellectuelle et sociale, liées aux milieux d'affaires ; de l'autre, des universités sans moyens financiers, véritables voies-de-garage pour le plus grand nombre d'étudiants, ainsi dépourvus de perspectives d'avenir :

"Il convient de tendre à la généralisation des diplômes propres à chaque établissement"...

"Le choix des étudiants, l'opinion des employeurs, les jugements de communauté scientifique internationale opéreront une sélection"...

- La remise en cause du libre accès : le bac ne suffira plus pour choisir son DEUG, le DEUG ne suffira plus pour choisir sa licence :

"Les conditions d'accès à l'université sont déterminées par les universités"

En résumé, l'esprit général de la loi se trouve en préambule du projet :

"Les universités n'échappent pas à la nécessité de jouer pleinement le jeu de la responsabilité, c'est-à-dire de l'autonomie, avec ses risques et ses chances"...

Il est certain que ces tendances à l'autonomie et au désengagement de l'État ne sont pas nouvelles. Déjà en 65 un décret avait été voté qui supprimait la participation de l'État à la sécurité sociale étudiante (une augmentation de 640 Fms est ainsi à prévoir pour la rentrée prochaine). Aujourd'hui, la politique élitiste se pauffine. Pire, elle va prendre l'allure d'une loi !

Ainsi donc, on est en train d'adapter notre université à l'air-du-temps. La société est en crise ? Qu'à cela ne tienne ! Réduisons nos ambitions démocratiques pour l'université, pratiquons une sélection à tout crin partout où c'est possible...

De telles orientations sont graves, elles reposent sur l'abandon de la mission essentielle de l'enseignement supérieur, à savoir former le potentiel humain nécessaire afin de pouvoir répondre aux besoins du pays ; contribuer ainsi à l'essor économique et social de nos régions.

Ce sont ces objectifs qu'il nous faut défendre.

Mais quelles solutions, quels moyens pouvons nous mettre en oeuvre ? Pas grand chose, sur la fac quelques adhérents qui ont à coeur leur études, ne pouvant toucher tous les étudiants du campus. Les tracts coûtent chers, et les ressources financières sont moindres, ne nous permettant pas de vous informer comme nous sommes en devoir de le faire.

Alors qu'attendez vous. Un syndicat malgré tous les préjugés que vous en avez, reste encore l'unique moyen pour nous défendre, pour se faire entendre, et pour mieux vivre à la fac.

Le Syndicalisme au Coeur de nos Etudes, voilà ce qu'il nous faut, et voilà ce que l'UNEF à son 71ème Congrès s'est engagée à faire.

S'ORGANISER pour nous DEFENDRE

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

Etudes suivies : Type Diplôme préparé Cycle..... Année.....

U E R Section TD

Veux-tu être : Délégué de TD OUI NON (1)
Délégué d'UER OUI NON

(1) rayer la mention inutile.

● UN LOCAL À JUSSIEU
POUR SE RETROUVER.

Quand on arrive à Jussieu, on se demande comment on va tenir pour étudier dans des conditions pareilles.

Courir d'une tour à l'autre, s'y perdre entre les couloirs et les secrétariats qu'on ne connaît pas, bref des locaux dégradés et une organisation de nos études qui n'est pas plus réjouissante. Dans ce cadre rien n'est fait pour favoriser les contacts, il n'y a pratiquement aucune activité culturelle.

- Face à cette situation que l'on connaît à Jussieu, avoir une cafétéria, c'est le moyen de rompre l'isolement.
- Tout adhérent devrait passer à la cafétéria, car outre le fait qu'aller au local c'est faire la pause, boire un pot, prendre un casse-croûte, faire un flip c'est aussi et surtout s'informer, lire les affiches, discuter avec les copains des autres années aussi, glaner des tuyaux, savoir ce qui se passe à la fac. Au local, on peut tout faire.
- C'est un véritable relais pour l'organisation de nos études et de notre vie à la fac.

Dans le cadre de tous les objectifs que nous nous sommes fixés au début de l'année, former des groupes d'étude et des commissions qui fonctionnent de mieux en mieux, les créer là où ce n'est pas encore fait ; là-encore, le local est un moyen de réfléchir sur nos études et de les prendre en mains en étant en contact avec le maximum de copains.

C'est ensemble que nous pouvons mener à bien cela.

- CAFETERIA - Bât. K face tour 32

Ouvert de 10 h à 18 h tous les jours.



Où trouver l'UNEF

PARIS I □ • Université Panthéon Sorbonne. 12, place de Panthéon, 75005 Paris. (1) 584.11.66 poste 438.

• Sorbonne. 17, rue de la Sorbonne, UER d'histoire 3^e étage 75005 Paris.

• Tolbiac. Association Générale des Etudiants de Tolbiac AGET-UNEF. 90, rue de Tolbiac salle A 401, 75013 Paris. 583.45.98.

PARIS III □ • Université Sorbonne Nouvelle. Salle 332. 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. (1) 570.12.90 poste 454.

PARIS IV □ • Association Générale des Etudiants de Paris IV. AGEP IV-UNEF. Université Panthéon-Sorbonne. 1, rue Victor Cousin, 75005 Paris.

• Clignancourt. Salle 219.

• Sorbonne. 18, rue de la Sorbonne.

PARIS V □ • Université René Descartes. 12, rue de l'Ecole de Médecine, 75006 Paris. (1) 329.21.27.

PARIS VI □ • Université Pierre et Marie Curie. Bât. K préfabriqué. 4, place de Jussieu, 75005 Paris. (1) 336.25.25 poste 3745

PARIS VII □ • Bât. K préfabriqué. 2, place Jussieu, 75005 Paris. (1) 329.21.49 poste 3745.

PARIS VIII □ Association Générale des Etudiants de Saint-Denis AGES-UNEF. Local de la Solidarité Etudiante. B. 130. 2, rue de la Liberté, 93200 Saint-Denis. (1) 821.63.64 poste 1287.

PARIS X □ Association Générale des Etudiants de Nanterre AGEN-UNEF. Université de Paris-Nanterre. Salle F.205 et F.307. 200, avenue de la République, 92001 Nanterre cedex. (1) 725.92.34 poste 672.

PARIS XI □ Association Générale des Etudiants d'Orsay AGEO-UNEF. Université de Paris-Sud, bât. 340 près de cité Bures Nord, 91405 Orsay. (1) 941.65.38.

PARIS XII □ Association Générale des Etudiants de Paris 94 AGEP 94-UNEF. Université Paris Val-de-Marne. Avenue du Gal de Gaulle, 94010 Créteil cedex. (1) 866.11.79 poste 686.

PARIS XIII □ Association Générale des Etudiants de Paris Nord AGEPN-UNEF. Avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 Villemarthe. (1) 821.61.70 poste 51-85.

L'UNEF, c'est aussi :

LA COOPérative des Etudiants de Jussieu

C'EST UN SERVICE UNEF

ELLE EST AUX ETUDIANTS, ELLE EST GÉRÉE PAR EUX. ILS SONT LES PRINCIPAUX UTILISATEURS.

ELLE PERMET aux étudiants d'avoir des CASSETTES - DES FILMS - DE LA PAPETERIE - DES VOYAGES (BIGES-FUAS) A TARIF ETUDIANT !!!

ELLE PERMET aux étudiants de rester étudiants plus longtemps. Elle lutte contre la pénurie et la misère qu'impose le président de l'université.

Tous LES TRAVAUX PHOTOS ! 30% à 40% de RÉDUCTION

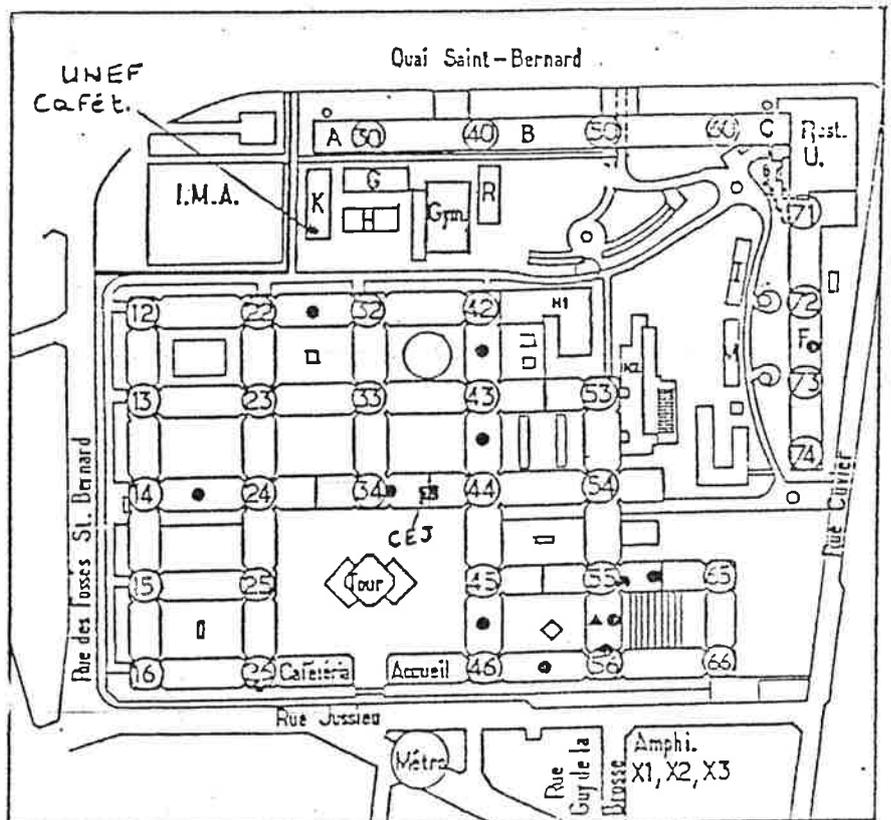
La COOP-UNEF est ouverte à tous.

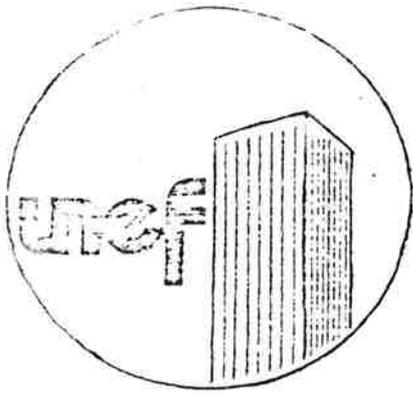
COOP UNEF, rez-de-chaussée entre les tours 34 et 44.

DES PHOTOCOPIES



UNE CAFÉT' au Bas K. face Tour 32





QUESTIONNAIRE SUR LE SERVICE NATIONAL

la loi actuelle en matière de reports ne correspond plus aux besoins des étudiants, d'autant plus que par l'importance accordée aux filières techniques (MST, Magistères) celle-ci va être encore plus inadaptée.

Il nous serait intéressant d'avoir ton avis, afin d'être mieux documenté sur les réactions étudiantes.
(Les questions 2, 3, 6, 7, 8 ne s'adressent qu'aux garçons)

- 1/ Quelle est ton Université ?
Quelle discipline étudies-tu ?
Quelle est ton année d'étude ?
Quel âge as-tu ? Fille Garçon
- 2/ As-tu effectué :
- tes 3 jours
- une préparation militaire
- ton Service National
- rien
- 3/ Penses-tu pouvoir achever tes études avant de partir au SN ?
- 4/ Que penses-tu de la Conscription ?
- c'est une nécessité
- c'est inutile
- elle doit être réformée
- sans avis
- 5/ Le Service National est-il pour toi :
- une gêne dans les études
- une période valorisante pour son avenir
- parfaitement inutile
- un moment privilégié de rencontres entre jeunes d'origine diverse
- un moment privilégié pour s'assumer soi-même et prendre des responsabilités
- 6/ Envisages-tu de servir :
- dans la Coopération
- dans l'un des postes de Scientifiques du Contingent
- comme cadre du Contingent (Officiers, sous-Officiers)
- comme deuxième classe
- autre (à préciser)
- 7/ Si tu envisages la Coopération, quelle est ta motivation principale ?
- aider un pays du tiers monde
- parfaire ta formation professionnelle
- fuir la caserne
- avoir un report te permettant d'achever tes études
- autre (à préciser)
- 8/ Si tu étais sûr de pouvoir poursuivre tes études au SN, essaierais-tu de les poursuivre durant tes quartiers libres ?

9/ (*) L'UNEF propose certaines mesures ,qu'en penses tu?

a - report d'incorporation initial à 25 ans pour tout étudiant avec possibilité de résiliation à la demande de l'intéressé

I 2 3 4 5

b - permissions automatiques pour passage d'examens et concours

I 2 3 4 5

c -une réduction de la distance université-lieu d'affectation et l'organisation systématique par les universités de cours du soir destinés aux salariés et aux appelés-étudiants

I 2 3 4 5

d -le remboursement des frais d'inscription universitaire aux étudiants ayant obtenu un brevet de préparation militaire(seul moyen actuel d'obtenir un report jusqu'à 24 ou 25 ans)

I 2 3 4 5

e - l'augmentation du nombre de Volontaires Formateurs en Informatique Coopérants ,Assistants Techniques, Scientifiques du Contingent , ...

I 2 3 4 5

10/ Peux tu classer par ordre de préférence les propositions ci-dessus (si tu contestes l'une ou plusieurs d'entre elles, inutile d'en reporter le numéro) :

11/ Pour soutenir ces revendications, es tu prêt:

- à participer à une manifestation
- à faire signer des pétitions
- à donner ton avis, faire part de tes propositions et de ton expérience en devenant membre de la Commission Service National de l'UNEF
- à distribuer ce questionnaire
- à organiser/participer à des débats sur l'Armée, la Paix, le désarmement, et la Défense Nationale
- autres (à préciser)

12/ Pour toi quel rôle pourrait jouer un Syndicat Etudiant auprès des appelés ?

- défense de leurs revendications
- envoi des photocopies de l'UNEF
- envoi d'informations concernant la vie d'Etudiant
- autres (à préciser)

(*) Pour la question 9 ,entourer le numéro correspondant à la réponse:
1 totalement pour 2 plutôt pour 3 plutôt contre
4 totalement contre 5 sans avis

.....

Remets ce questionnaire à un copain de l'UNEF,
ou dépose le à la CAFET'UNEF BAT. K (face à la tour 32) ou bien
à la COOP unef (inter amphi 34-44 Rez de chaussée)

SOLIDARITE INTERNATIONALE



PAR MILLIERS CONTRE L'APARTHEID « Soweto, ANC, Solidarité ! ». Plusieurs milliers de personnes ont manifesté leur soutien à la lutte du peuple sud-africain hier soir sur le pavé de Paris. Répondant à l'appel de quatre organisations françaises de solidarité : MRAP, MAA, AFASPA et les Rencontres nationales contre l'apartheid, elles ont fait résonner entre la place des Invalides et l'ambassade de Pretoria à Paris, l'exigence de « sanctions immédiates contre l'apartheid ! ». Lors d'un meeting devant l'ambassade raciste bien protégée par un cordon de CRS, Charles Palant vice-président du MRAP, de même que les orateurs des autres mouvements organisateurs, a vigoureusement dénoncé une fois de plus l'hypocrisie consistant à refuser les sanctions sous prétexte qu'elles porteraient préjudice au peuple sud-africain. Ce sont en fait les commanditaires du régime, les profiteurs de l'apartheid, et en particulier les entreprises françaises présentes là-bas, que l'on défend ainsi. Décidément oui, comme le scandaient des jeunes communistes hier soir, il est temps que « Chirac, Mitterrand, décrètent un boycott à 100 % ».

← So - s'est passé le 16 juin

« LA REACTION EN CHAINE DE LA LUCIDITE »

Le professeur Albert Jacquart, l'un des signataires de l'Appel des cent, explique sa présence au rassemblement par une citation d'Einstein : « Il faut opposer à la réaction en chaîne des neutrons la réaction en chaîne de la lucidité. »

« C'est ce que nous faisons à l'Appel des cent. Le pire, c'est que les gens ne savent pas en quoi consiste le danger. Nous disons aux Français que les bombes n'ont qu'une cible : tous les hommes !

« Pourquoi suis-je là, moi qui ne suis ni communiste ni membre d'aucun parti ? Avant tout parce que, en tant que biologiste, j'essaie d'être lucide et de regarder les hommes. L'humanité est une merveille issue de l'évolution. Le combat numéro un est d'éviter la mort de l'humanité. Moi, je mourrai, je le sais, mais je ne veux pas que l'humanité meure trop vite. Aucune cause humaine ne vaut qu'on sacrifie l'humanité.

« On ne peut raisonner en extrapolant le passé : la guerre nucléaire ne serait ni un super-Verdun, ni un super-Stalingrad. La presse américaine elle-même l'a dit récemment : une bombe nucléaire n'a pas de cible — pas plus Moscou que New York — elle tue tous les hommes... »

1986 : année de la paix

15 juin : festival de la paix à Vincennes

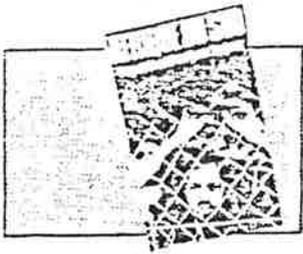
VENUS DE 24 PAYS

Des délégations venues de vingt-quatre pays ont participé au rassemblement de Vincennes. Elles venaient du Brésil, de Chine, du Japon avec la participation de survivants d'Hiroshima, d'URSS avec la présence de Vitali Korotich, député de Kiev au Soviet suprême de la République d'Ukraine, de Grande-Bretagne, de Finlande, de Hongrie, du Danemark, des Pays-Bas, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Bulgarie, du Portugal, d'Espagne, de Turquie, de Grèce, de Roumanie, de Yougoslavie, d'Italie, de Pologne, de Belgique, de République démocratique allemande, de Berlin-Ouest, de République fédérale d'Allemagne avec la participation de Frank Schwalba-Hoib et Brigitte Heinrich, députés européens (Verts) et de M. Weisskirchen, député SPD au Bundestag.

LES PERSONNALITES

A la fête de la paix, on notait la présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles Robert André, Pr Albert Jacquart, Paul Durrafour, Bernard Lacombe, Pr Nisard, Claude Pieplu, Suzanne Prou, Jean Petite, Georges Séguy, Annick Sicart, Simone Callier, Michele Lopez, Claude Leroy (membres du collectif national de l'Appel des cent), I. Aubret, M. Benez, P. Boulanger, D. Breton, E. Camy-Peyret, R. Chambeiron, J. Denis, C. Echard, F. Escande et P. Escande, M. Germa, P. Gofman, L. de Grandmaison, D. Grandmont, M. Gremetz, S. Guilloux, J. Jacquet, A. Lajoinie, H. Langevin, J.-C. Laroze, C. Lepidus, E. Maffre-Baugé, J. Marest, R. Melik, G. Maes, A. Peronaet, B. Pédair, G. Rodrigue, H. Rol-Tanguy, J. Sanguedolce, R. Saugla, P. Santini,

J.-D. Simon, R. Varney-Vassal, R. Vauthier, C. Xenakis, P. Zarka. Parmi les personnalités membres d'organisations qui avaient apporté leur soutien à cette initiative, on relevait la présence de C. Lucibello, J. Sirzudeau (ARAC), Dr Pernin, Pr Galinski (AMFPGN), A. Picard (LFPL), R. Coquelio (FILPAC), J. Lelay (UFF), P. Leclerc (UNEF), J. Perreux (MJCF), M. Trignano (CSF), père Suonic, J. Lopez et H. Bonneau (France-Amérique latine), M. Delouze (Union des écrivains), M. Marchais, P. Laurent et G. Moreau (PCF), D. Cicera, J. Le Dauphin (Mouvement de la paix), J. Ridoux (CNED), Y. Goussault (CNED), H. Krasucki, R. Lomet (CGT), Y. Grenet (Confédération des catholiques européens), etc.



L'UNEF ET LES QUESTIONS INTERNATIONALES (extrait de la résolution du 71ème Congrès National)

DOCUMENT

AVEC *L'apartheid au jour le jour*, Joseph Leliveld, correspondant permanent du «New York Times» à Johannesburg, jusqu'à son expulsion à l'été 81, est un réquisitoire impitoyable. Comme l'écrit dans sa préface l'archevêque anglican, Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, «Je connais pratiquement tout ce que décrit Leliveld, mais cependant c'est pour moi une sorte de cauchemar de voir tout cela mis par écrit avec une telle profondeur de vue, une telle perspicacité... Je suis sorti de cette lecture submergé par l'horreur que suscite ce système diabolique plus que jamais déterminé à crier bien haut les souffrances inutiles qu'il a infligées à notre peuple et qu'il continue de faire endurer». A lire d'urgence, c'est évident. (Pres-ses de la Cité).

avec l'ANC le boycott à 100% de l'Afrique du Sud, la libération inconditionnelle de Nelson Mandela et des prisonniers politiques. Avec en particulier la manifestation européenne du 1er juin 1986 à Paris, nous mettrons tout en oeuvre pour que le gouvernement français applique les sanctions demandées par l'ONU.

Nous ne pouvons non plus tolérer la situation des étudiants palestiniens victimes de la répression et des violences israéliennes. Ainsi que la fermeture des Universités palestiniennes Bir Zeit et Enajah.

Enfin grâce aux relations de l'UNEF avec l'UIE, l'IFMSA, et 60 Unions Nationales, l'UNEF participe au combat anti-impérialisme et pour l'instauration d'un nouvel ordre économique et social, elle peut participer au développement d'échanges, de stages à l'étranger, de voyages d'amitiés.

Les étudiants vivent avec une sensibilité accrue, les événements qui traversent le monde. Le racisme, la paix, les Droits de l'homme, et la solidarité sont énoncés comme des soucis prioritaires.

On ne peut en 1986, étudier en France, sans se soucier de la menace Nucléaire qui grandit, sans se passionner pour les peuples du monde entier. On ne peut étudier sans se préoccuper de la banalisation quotidienne du racisme et du fascisme jusqu'à l'Assemblée Nationale.

Force syndicale, l'UNEF doit accroître son "autorité Internationale".

L'UNEF favorise le débat sur l'ensemble de ces questions en intervenant sur tous les événements de l'actualité.

L'UNEF doit contribuer à permettre une meilleure insertion des étudiants étrangers en France.

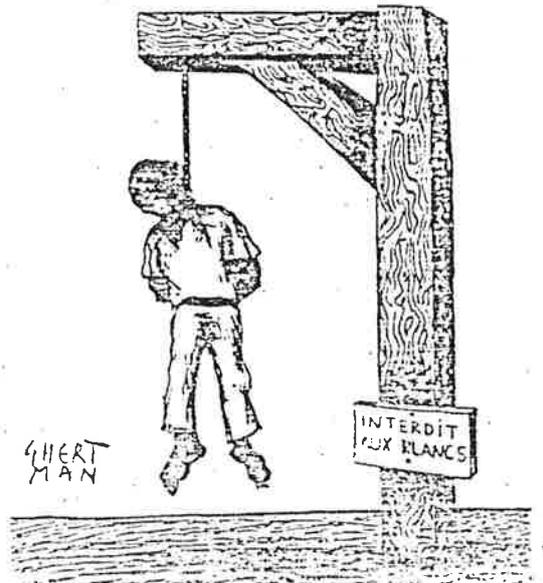
L'UNEF combat pour une véritable politique d'accueil, pour que chaque étudiant étranger constitue un apport aux étudiants français, pour une réelle coopération avec les pays d'origine.

Elle combat le racisme et les discriminations.

Alors que 1986 est proclamée "Année de la Paix" par l'ONU l'UNEF doit prendre largement part à cet événement. Elle doit informer, proposer des initiatives, affirmer sa volonté que tout soit fait pour arrêter l'escalade nucléaire presque dans l'espace et pour réduire tous les arsenaux nucléaires en Europe et dans le Monde.

Par ailleurs, l'UNEF doit concourir à la réussite des initiatives prises par l'appel des 100.

L'UNEF doit renforcer la Solidarité de la France avec les étudiants qui vivent dans les Pays opprimés. Il en est ainsi des Etudiants d'Afrique du Sud qui subissent la brutalité d'un régime d'apartheid. Parce qu'il n'y a pas d'aménagement possible de l'apartheid, nous réclamons



S'ORGANISER pour nous DEFENDRE

PARIS SCIENCES UNEF, AGEF7 UNEF vous accueillent

CAFET'UNEF --- Bat K face à la tour 32 de 10h30 à 18h30
C.E.J UNEF --- Inter amphi 34-44 (r.d.c) de 10h à 18h00

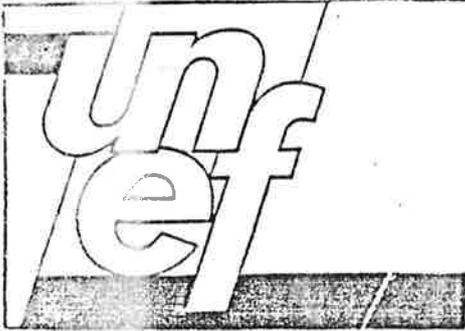
Tél: 43362525

{ p:3745
p:6190

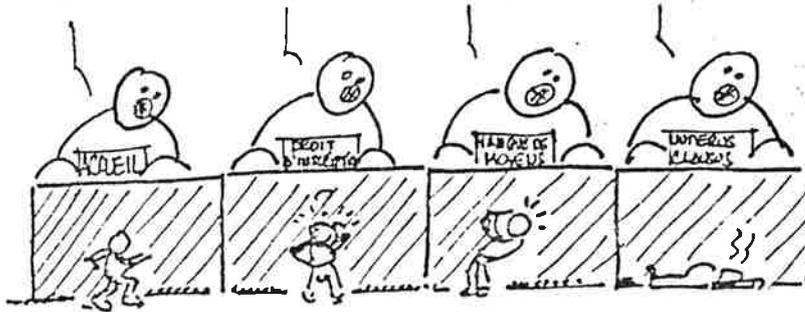
Je me syndique et j'adhère à l'association U.N.E.F. de ma fac

Nom :
Prénom :
Fac/U.E.R. :
Adresse :
Tél. :

A renvoyer à l'U.N.E.F., 72, rue de Clichy, 75009 Paris. COTISATION 40 F



...TOUT VA BIEN... TOUT VA BIEN... TOUT VA BIEN... TOUT VA BIEN...



JE LUI AVAIS POUTANT BIEN DIT:
PAS PLUS DE DEUX RESTAU-U. PAR SEMAINE!



l'Etudiant

DEMANDE D'EXONERATION à titre individuel DES DROITS UNIVERSITAIRES

ANNEE UNIVERSITAIRE
1986... - 1987...

Nom de l'étudiant :

Nom du mari (pour les femmes mariées) :

Prénoms :

Adresse :

Pour les étudiants majeurs :

- Paiement (1) COMPTE COURANT POSTAL PARIS
 COMPTE COURANT POSTAL PROVINCE
 COMPTE COURANT BANCAIRE OU
 COMPTE COURANT CAISSE D'ÉPARGNE

Intitulé du compte personnel :

Si l'étudiant est mineur

Nom du Père :

Mère :

Tuteur :

Prénoms :

Adresse :

Profession :

- Paiement (1) COMPTE COURANT POSTAL PARIS
 COMPTE COURANT POSTAL PROVINCE
 COMPTE COURANT BANCAIRE OU
 COMPTE COURANT CAISSE D'ÉPARGNE

Intitulé du compte :

Sc B.83 01 b

(1) Fournir un relevé d'identité postal, bancaire ou d'épargne.

(1) Fournir un relevé d'identité postal, bancaire ou d'épargne.

Ce formulaire ,n'est pas contractuel
 Il nous permet de prendre contact avec vous, et de transmettre votre demande
 au service administratif concernée.

POUR LE CONTACTER N° TEL:

A Paris 6, l'an dernier, 97 dossiers ont été retenus sur 99 présentés.
 Il faut savoir que le Conseil d'Administration a fixé le plafond d'exonération
 à 10% des effectifs. Les critères d'exonération sont les mêmes que ceux
 d'attribution des bourses, avec un barème plafond augmenté de 10%.

Sur ces 99 dossiers, 31 ont été déposés par notre association Paris-Sciences-
 UNEF. De plus, nous étions les seuls étudiants à siéger à la commission
 d'exonération.

A Paris 7, l'an dernier, 210 dossiers ont été déposés et retenus par la
 commission d'exonérations.
 Notre association AGEF 7-UNEF siégeait à cette commission.